

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 mois 2 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 3
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2	Le millimètre
Suisse 10 »	de hauteur
Etranger 12 »	sur une
Réclame 25 »	colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

L'Allemagne et le pacte franco-anglais. Changement de ministère en Roumanie. La Yougoslavie et la politique fasciste. Injuste reproche fait à la France.

L'adhésion de l'Allemagne au pacte de confiance franco-britannique a troublé la joie que beaucoup de Français avaient éprouvée à l'annonce de cet accord, qui leur semblait ressusciter l'ancienne Entente cordiale. Ces Français auraient préféré que l'invitation faite à toutes les puissances d'entrer dans le pacte restât lettre morte; ils croyaient à une invitation de pure forme et se flattaient de l'espoir qu'un sentiment de discrétion retiendrait certains tiers indésirables de venir troubler la lune de miel franco-britannique.

L'Allemagne n'a rien eu de plus pressé que de déranter ces calculs et de réclamer d'être admise dans ce cénacle. D'ailleurs, l'Italie l'avait précédée. M. Grandi, qui s'était senti joué à Lausanne, s'était hâté, pour sauver la face, d'annoncer l'adhésion de l'Italie. Que la Belgique et les Etats de la Petite-Entente, et même la Hongrie, maintenant orientée vers Paris, s'annonçaient, les Français ne pouvaient en être contrariés. On restait en famille. Mais l'Allemagne et l'Italie sont bien importunes.

Le Temps se console en disant que, du moins, la France ne risque pas d'être isolée, comme elle en aurait couru le risque si l'accord n'avait été accessible qu'aux grandes puissances.

Mais les Français trouveront que le ménage franco-britannique, devenu polygamique, a bien perdu de son charme.

Pendant que le cabinet de Berlin annonçait à Londres et à Paris l'accession de son pays au pacte de confiance, le général de Schleicher, ministre de la Reichswehr, déclarait au radio que « l'Allemagne, si la sécurité qu'elle réclame lui est refusée, procédera, de son chef, à l'augmentation de ses armements ».

Il est clair que l'Allemagne n'entre dans le pacte que pour en paralyser l'effet.

En Roumanie, les élections sénatoriales complémentaires, qui portaient sur 24 sièges, dont les titulaires devaient être élus par les Chambres de commerce, d'agriculture et de l'industrie, et par les quatre universités de Roumanie, ont donné les résultats suivants : parti national-paysan, 19 sièges; libéraux, 4 sièges. M. Manoilescu, ancien gouverneur de la Banque nationale de Roumanie, a été élu.

Au total, le parti national-paysan dispose de 193 sièges, sur les 264 que compte le Sénat. Dans ces chiffres, ne figurent pas certains personnages, qui sont de droit sénateurs, à vie ou à titre temporaire.

Comme suite logique des victoires électorales nationales-paysannes à la Chambre et au Sénat, le roi Charles a appelé, hier mercredi, M. Maniu, ancien président du parti national-paysan, et lui a demandé d'accepter le poste de président du Conseil. M. Milahache, président intérimaire du parti national-paysan, a donné sa démission pour permettre à M. Maniu de revenir à la tête du parti et de prendre le pouvoir.

Le remaniement ministériel qui est survenu la semaine dernière en Italie a suscité partout des commentaires.

Les milieux politiques yougoslaves veulent voir dans le départ de M. Grandi un retour aux anciennes conceptions de M. Mussolini. A ce propos, le *Novesti*, de Zagreb, a déclaré que, « désormais, l'Italie se retire de la politique active de Genève et sera davantage un observateur qu'un membre actif de la Société des nations ».

Le *Novesti* a encore noté que la nomination de M. Fulvio Suvic au sous-secrétariat italien des affaires étrangères revêtait une importance particulière pour la Yougoslavie. M. Suvic est originaire de Trieste. Il fut même, sous la domination autrichienne, un irrédentiste militant et il combattit avec acharnement pour le rattachement à l'Italie de la Vénétie Julienne et de la Dalmatie. La politique de l'Italie à Lausanne, a conclu le journal croate, pourrait donc marquer un retour à l'an-

cienne politique italienne très active en Europe centrale et dans les Balkans.

Nous avons déjà parlé, l'une ou l'autre fois, des reproches injustes qui sont faits à la France de vouloir accaparer tout l'or du monde; d'avoir, comme l'a dit une revue anglaise, « la folie de l'or ».

Ces reproches peuvent être résumés ainsi : actuellement, la France a plus d'or par habitant que n'importe quel autre pays; elle en a, au total, pour quinze milliards de francs-or. C'est là un trésor que l'Europe n'a jamais possédé antérieurement.

Puis, ce sont des digressions sur les caveaux secrets de la Banque de France, caveaux de « 82 ares de surface », remplis « d'or improductif », protégés « par du roc, de l'eau et de l'acier »; et ce sont de pompeuses sentences sur la vanité de ces richesses, qui ont fait tant de mal à « l'amitié » que les autres nations portaient à la France; puis ce sont des déclarations puériles et solennelles : « Il y a dans cette folie une leçon pour toutes les autres nations. »

On trouve, d'ailleurs, dans ces reproches, mais à une échelle plus grande, les idées dont, naguère, à Genève, s'inspiraient certains représentants anglais à la « délégation » de l'or, à propos de la « distribution » du précieux métal dans le monde.

Mais voyons un peu ces griefs : d'abord, l'accaparement de l'or. Après la stabilisation du franc français aux 1/5 de sa valeur, en juin 1928, la Banque de France a commencé la liquidation — sur un rythme très lent — de son portefeuille de devises, parmi lesquelles se trouvaient de fortes quantités de devises en livres sterling. De 36 milliards de francs français au 28 juin 1928, ce portefeuille a passé progressivement à 21 milliards au début de 1932, soit une diminution de 40 %. C'est donc avant l'automne 1931 que la livre sterling aurait dû marquer son fléchissement, si l'achat d'or par la France était pour quelque chose dans cette chute. Mais, d'autre part, la Banque de France a perdu deux milliards de francs dans la crise de la livre. C'est que le gouvernement français avait, paraît-il, pour des raisons politiques, demandé à la Banque de surseoir à la liquidation des devises anglaises. Gentillesse qu'on peut qualifier de coûteuse! Depuis, d'ailleurs, la Banque a accéléré la marche de ses réalisations de devises; puis, les avoirs français ont été, pour une grande partie, rapatriés. Ainsi, l'encaisse-or a passé de 53,5 milliards à la fin de 1930 à 68,5 milliards à la fin de 1931. Cette encaisse dépasse aujourd'hui la circulation (82 milliards).

Ce système d'émission est, du reste, en principe celui de l'Angleterre. L'Act britannique de 1844 ne spécifie-t-il pas que tout billet émis doit avoir sa contre-partie en or. Chaque billet étant garanti en plein par de l'or, peut-on dire que cet or est improductif ?

Il faut encore noter que, du fait de la loi monétaire du 25 juin 1928 sur la stabilisation du franc, la Banque de France est tenue d'acheter tout l'or qu'on apporte à ses guichets sur la base d'un franc pour 65,5 milligrammes d'or au titre de 900 millièmes. Ce pourrait donc être en dehors de sa volonté que la Banque « accaparerait l'or ». En tous cas, elle n'a rien fait pour accélérer les importations d'or en intervenant sur le marché des changes. Si ces importations se sont poursuivies, c'est, pour une bonne part, du fait des bruits d'inflation aux Etats-Unis et d'inquiétudes en ce qui concerne la solidité du dollar.

Du reste, des fluctuations de cette encaisse-or dans le sens contraire peuvent se produire d'un jour à l'autre, soit par des retraits étrangers, soit par un déficit de la balance commerciale française, qui, si l'on en juge par les chiffres des premiers mois de cette année, s'élèvera probablement à plus de 11 milliards de

francs français pour les douze mois de 1932.

Quant au petit roman policier qu'on édifie de temps en temps sur le « caveau secret » de la Banque de France, disons que c'est le secret de Polichinelle. Des revues techniques et de vulgarisation ont donné maints détails sur le « souterrain » en question. Encore faudrait-il reproduire ces détails exactement !

La situation dans l'horlogerie

On nous écrit de La Chaux-de-Fonds : On sait que l'horlogerie est, des branches de notre économie nationale, l'une des plus atteintes. Depuis 1930, la situation n'a fait qu'empirer, atteignant aujourd'hui un niveau qu'elle n'avait pas atteint depuis près de trente ans.

Comme l'horlogerie est avant tout une industrie d'exportation, c'est le chiffre des exportations qui peut servir le plus facilement de baromètre à la situation. Il ressort du rapport que la Chambre suisse de l'horlogerie a publié il y a quelques semaines que, de 233 millions de francs en 1930, les exportations horlogères sont tombées, l'année dernière, à 143 millions. Diminution : 38,5 %. Notons, en passant, que le pourcentage de diminution en valeur est plus élevé que celui de la diminution en quantité, ce qui indique très nettement que la clientèle porte aujourd'hui son choix sur des articles meilleur marché qu'autrefois. D'autre part, le prix moyen de la montre a subi, comme la plupart des marchandises, une baisse assez notable.

D'après le rapport de la Chambre suisse, la valeur des exportations horlogères a atteint en 1931 le niveau d'il y a vingt ans. Une telle constatation en dit long sur la gravité de la crise présente. Et les chiffres que nous connaissons, pour l'année en cours, ne sont pas plus favorables. Au contraire! Ils marquent même une sérieuse aggravation sur les chiffres correspondants de 1931. C'est ainsi que, durant le premier semestre écoulé, l'exportation des mouvements finis, boîtes de montres et montres complètes a diminué, en valeur, de moitié, ou peu s'en faut. Elle ne s'élevait plus, à fin juin 1932, qu'à 29 millions, contre 55,5 millions à fin juin 1931. La diminution est donc de plus de 20 millions. Pour la quantité, le recul est un peu moins sensible, — et cela pour les raisons que nous avons indiquées plus haut.

Quant au nombre des chômeurs, il est, bien entendu, à l'avenant. A fin décembre, on ne comptait, selon le rapport, pas moins de 10,000 chômeurs horlogers. Dès lors, la situation est allée en empirant. C'est ainsi que, à fin mars 1932, la statistique signalait 3000 chômeurs de plus. Aujourd'hui, on peut bien évaluer à environ 15,000 le nombre des chômeurs. En effet, les derniers chiffres publiés ne sont pas de nature à dissiper nos appréhensions. Un grand nombre de fabriques ont fermé leurs portes complètement. La plupart des autres ne travaillent plus qu'au ralenti. Il va bien sans dire que, dans ces conditions, les industriels horlogers n'ont pu, cette année, accorder des vacances payées à leur personnel, comme ils l'avaient fait il y a deux ans. Les fabriques seront fermées pour trois semaines ou un mois, mais les ouvriers seront livrés à leurs propres ressources ou à celles de la caisse de chômage. Ainsi donc, on ne peut guère parler de vacances, mais bien plutôt de vacances forcées.

Pour remédier à la situation, les patrons horlogers ont compris qu'ils devaient, avant tout, lutter contre un certain nombre de périls qui menacent cette industrie. Citons, entre autres, la concurrence étrangère, qui se développe chaque jour davantage. Elle est favorisée par les fabricants de machines suisses qui n'hésitent pas à fournir à des industriels d'autres pays les machines qui leur sont indispensables pour la fabrication de la montre.

De même, les fabricants d'horlogerie suisses achètent trop souvent leurs boîtes de montres à l'étranger. Les statistiques prouvent que l'importation de la boîte n'a que fort peu souffert de la crise. L'importation des boîtes de montres en métaux communs et celle des boîtes or ou platine marquent même une légère augmentation, pour le premier semestre de cette année, sur les chiffres correspondants de l'année dernière. Ne pourrait-on pas obtenir de nos industriels qu'ils favorisent avant tout l'industrie nationale en commandant leurs montres dans le pays, puisque aussi bien l'industrie suisse de la boîte est susceptible de livrer, à qualité et à prix égaux, les mêmes articles que l'étranger? Un autre danger est celui qui consiste à exporter des mouvements nus, ce qui permet aux fabriques de boîtes étrangères de se développer. Il ne faut pas s'étonner que, dans ces conditions, l'industrie suisse de la boîte périclite. Les poinçonnements de boîtes de montres pour le premier semestre de cette année n'atteignent que le dixième

environ des chiffres normaux. Nous croyons savoir que les autorités fédérales ont été priées d'intervenir en faveur de cette branche importante de notre industrie horlogère et qui est si gravement compromise par la crise et l'insouciance de quelques-uns. Nous ne tarderons pas à savoir quelles sont les mesures préconisées pour opérer ce sauvetage.

N'oublions pas non plus la pratique du « chablonnage », à laquelle on a fait une guerre à mort, mais qui n'a pas disparu pour autant. Le rapport de la Chambre suisse reconnaît, en ce qui concerne ce dernier point, « qu'une amélioration sensible s'est produite ». Nous n'en sommes pas certains. Si l'on considère, en effet, les chiffres qui concernent le premier semestre 1932, on constate que l'exportation des chablots et pièces détachées (chablots) n'a pas diminué dans les mêmes proportions que celle des mouvements finis ou des montres complètes. La diminution n'atteint ici qu'un cinquième environ. Il faut en déduire que la pratique du « chablonnage » est loin d'avoir disparu. On prétend même que certaines fabriques qui se vouent à cette pratique travaillent, aujourd'hui encore, à plein rendement.

On comprend que, pour assainir la situation, les patrons horlogers aient beaucoup à faire. Mais il faut avouer qu'ils sont bien souvent impuissants, car il se trouve toujours des industriels assez habiles pour travailler en marge des conventions les mieux établies. Il ne faut donc pas se faire trop d'illusions sur l'œuvre de réorganisation qui a été entreprise.

Le rapport de la Chambre suisse rappelle les efforts considérables qui ont été faits pour édifier la Superholding. Cette institution n'est pas encore au point. Elle ne peut donc pas d'un coup, et comme par miracle, réaliser tous les espoirs qu'on plaçait en elle. On nous invite à la patience. On nous dit qu'il faut faire confiance au nouvel organisme. Est-il besoin d'ajouter que nous ne demandons pas mieux ?

Nous aimons à croire que les efforts qui ont été faits ne seront pas en pure perte, et que les profanes pourront bientôt juger, à leurs fruits, les énormes sacrifices qui ont été faits.

LA SUCCESSION DE M. CATTORI

Le comité du parti conservateur tessinois a désigné M. Enrico Celio, conseiller national, comme successeur de M. Cattori au gouvernement cantonal.

M. Celio devra renoncer aux fonctions de conseiller national. Ces fonctions seront remplies désormais par M. Angelo Tarchini, président du parti conservateur.

M. Celio est né en 1889. Il fit ses études à l'université de Fribourg, fut directeur du *Popolo e Libertà* et exerce le barreau à Biasca.

Le Conseil fédéral et le prix de la vie

Au cours de la séance d'hier mercredi du Conseil fédéral, M. Minger, conseiller fédéral, a fait un rapport sur le projet d'une commission fédérale chargée d'établir un contrôle des prix.

Le Département de l'économie publique a été chargé de présenter une proposition au Conseil fédéral sur la nomination d'une telle commission, qui doit adapter les prix de certains articles au niveau général.

Les chemins de fer jurassiens

Le Conseil fédéral vient de répondre dans un sens négatif à la demande formulée par le gouvernement bernois au sujet de l'électrification accélérée des lignes du Jura bernois.

Les Eclaireurs

Hier, mercredi, a eu lieu à Coligny (Genève) l'ouverture officielle du deuxième camp national des éclaireurs. M. Louis Blondel, instructeur cantonal genevois, souhaita la bienvenue à toutes les délégations.

M. de Bonstetten, auquel l'instructeur a remis le camp, a félicité les Eclaireurs d'avoir pu se réunir dans un des plus beaux paysages de notre patrie.

Puis, M. Paul Lachenal, vice-président du Conseil d'Etat, a parlé au nom des autorités.

NOUVELLES DIVERSES

M. Herriot et l'ambassadeur d'Espagne à Paris ont échangé les instruments de ratification de la convention d'arbitrage et de conciliation franco-espagnole.

— La situation s'est améliorée en Belgique dans les charbonnages de Charleroi.

— Le roi et la reine des Belges ont quitté Bruxelles pour se rendre en leur villa des bords du lac des Quatre-Cantons.

— L'archiduc Othon de Habsbourg, fils aîné de l'impératrice Zita, élève de l'université de Louvain, vient de passer avec la plus grande distinction l'épreuve pour le grade de licencié en sciences politiques et sociales.

La conférence d'Ottawa

Londres, 27 juillet.

La tendance optimiste se maintient à Londres au sujet de la conférence d'Ottawa. On est en général d'accord d'étudier avant tout la question de l'entrée des produits des Dominions en Angleterre.

Ottawa, 27 juillet.

Les représentants des Dominions ont conclu un accord sur la taxe sur les viandes. Il sera prélevé une taxe uniforme d'un penny par livre sur toutes les viandes qui, d'autre part, seront contingentées.

Les Etats-Unis

contents de la France

Paris, 28 juillet.

M. Walter Edge, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, accompagné de M. Norman Armour, a eu un entretien de près d'une heure avec M. Herriot, président du Conseil.

Un communiqué a été publié par le ministère des affaires étrangères à l'issue de l'entretien. L'ambassadeur a exprimé l'heureuse impression qu'il a ressentie des résultats de Lausanne et de Genève et le président du Conseil français s'est félicité d'avoir pu travailler dans un esprit de mutuelle loyauté avec la délégation américaine pour donner toute l'efficacité possible au désir pacifique du président Hoover. Les deux interlocuteurs français et américain ont insisté sur la nécessité de poursuivre l'active et confiante collaboration des deux peuples.

LA QUESTION DES DETTES

Washington, 27 juillet.

On croit savoir dans les milieux officiels que, à la suite des pourparlers qui ont eu lieu entre MM. Hoover et Stimson, et qui ont porté sur les suggestions formulées par M. Borah, MM. Hoover et Stimson n'ont pas jugé le moment opportun pour prendre une initiative.

Les anciens soldats américains

récalcitrants

Washington, 28 juillet.

Devant le refus persistant des vétérans d'évacuer les parages de la Maison-Blanche, les secrétaires du Trésor et de la Guerre ont l'intention de faire prononcer par le tribunal fédéral un ordre d'exception contre les vétérans et envisageraient même en dernier ressort la proclamation de la loi martiale.

Une crise ministérielle en Autriche ?

Vienne, 27 juillet.

La demande du Heimablock d'ajourner la discussion relative à l'emprunt augmente les difficultés du gouvernement.

Les partis de la majorité pensent avoir trouvé une issue à la situation en liquidant rapidement le protocole de l'emprunt de Lausanne, tout en réservant au Conseil national le soin de se prononcer plus tard par une loi spéciale sur les conditions de l'emprunt.

Le Heimablock est favorable à l'emprunt, mais il exige l'application de son programme économique.

Vienne, 28 juillet.

Dans une assemblée où parlait le chancelier Dollfus, il fut interrompu par des « nazis » et des monarchistes qui manifestèrent bruyamment. Une bagarre mit aux prises « nazis » et chrétiens-sociaux.

LA QUESTION MANDCHOU

New-York, 27 juillet.

Suivant le *New York Times*, le rapport que prépare la commission Lytton sur la Mandchourie embarrassera probablement le Japon. Il est possible que ce document ait pour conséquence la retraite du Japon de la Société des nations.

Le journal ajoute que l'on s'attend à ce que ce rapport déclarera que Tokio a établi en Mandchourie un gouvernement sans autorité, que le Japon a enfreint le pacte des neuf puissances et que les désordres qui s'étaient produits en Mandchourie ne justifiaient pas les mesures du gouvernement de Tokio.

Grève du coton en Angleterre

Londres, 27 juillet.

La grève des ouvriers cotonniers en Angleterre prend des proportions plus considérables qu'on ne s'y attendait. Quatre ou cinq filatures qui avaient adapté le nouveau système de surveillance des métiers ont, en effet, dû cesser le travail. On évalue le nombre des grévistes à 22,000.

Le naufrage du « Niobé »

Kiel, 28 juillet.

On annonce au sujet de la catastrophe du *Niobé* que le navire-école avait passé mardi après midi à 2 heures le phare Fehmann, marchant au sud-est. A ce moment, un orage s'annonçait du sud. Le commandant fit immédiatement carguer les voiles supérieures. Mais tout à coup, un coup de vent violent coula le navire, qui coula en deux minutes. Les hommes qui étaient sous le pont n'eurent pas le temps de sortir et coulèrent avec le bâtiment.

La catastrophe s'est produite à un kilomètre et demi à l'est du phare Fehmann, d'où le naufrage a été observé. La catastrophe a été vue également par un vapeur de Hambourg qui passait près de là et qui a recueilli une quarantaine de naufragés.

Les quarante survivants du navire-école *Niobé* ont été transportés à Kiel. Leur état est satisfaisant. Les recherches sur les lieux du naufrage continuent. On a abandonné l'espoir que des manquants aient pu être sauvés par des bateaux de pêche danois.

Un communiqué officiel sur la catastrophe donne les détails suivants :

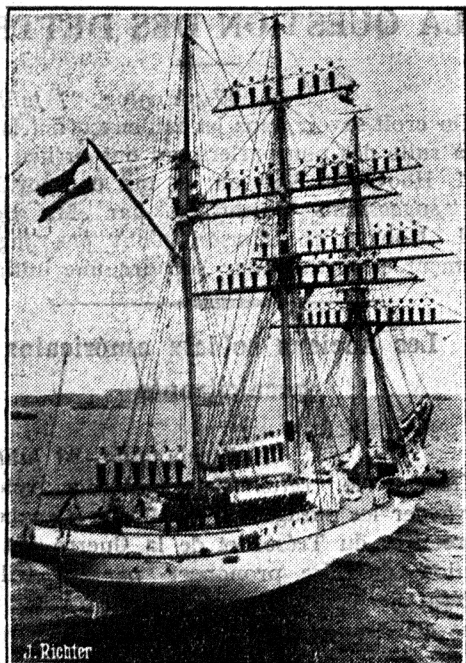
Le bateau-école *Niobé* passait, le 26 juillet, à 14 heures, en direction du sud-est, à une légère distance du bateau-fanal de Fehmannhelt. Comme un orage menaçait, le capitaine donna l'ordre de descendre la voiture supérieure. La plus grande partie des élèves-officiers suivaient une théorie dans les classes d'entrepont. Soudain, la mer devint de plus en plus houleuse. Le commandant ordonna la manœuvre requise en tourmente. Bientôt, le bateau se pencha sur le côté et en un clin d'œil chavira et coula. Il était 14 h. 27.

Comme le *Niobé* avait été construit de façon à pouvoir se redresser même s'il arrivait qu'il fut complètement couché sur le côté, on suppose qu'il a fait eau par les hublots ouverts.

Toutes les côtes de la région voisine du lieu de la catastrophe ont été inspectées. Près du port danois de Rødby, on a trouvé quelques planches du bateau-école. Les habitants de ces régions ont remarqué qu'un ouragan avait balayé la mer à l'endroit où devait se trouver le *Niobé*. L'ouragan a d'ailleurs été ressenti sur terre.

Les scaphandriers ont pu établir la situation exacte du bateau-école *Niobé*, au fond de la mer. Le bateau est penché sur le côté. Les scaphandriers essaieront d'arriver à l'intérieur de l'épave. On n'a retrouvé jusqu'ici aucun cadavre.

Les scaphandriers ont pu établir la situation exacte du bateau-école *Niobé*, au fond de la mer. Le bateau est penché sur le côté. Les scaphandriers essaieront d'arriver à l'intérieur de l'épave. On n'a retrouvé jusqu'ici aucun cadavre.



Le BATEAU-ÉCOLE « NIOBÉ »

Gain travailliste en Angleterre

Londres, 27 juillet.

Voici le résultat de l'élection partielle de l'arrondissement électoral de Wednesbury, rendue nécessaire par la désignation à la pairie du vicomte Ednam. Le candidat travailliste Banfield obtient 21,977 voix et est ainsi élu. Son adversaire, le conservateur Davis, obtient 18,198 voix. Il s'agit d'un gain pour le parti travailliste.

Sous le nouveau régime espagnol

Madrid, 28 juillet.

(Havas.) — Un meeting de protestation contre le statut catalan a eu lieu aux arènes. De grandes forces de police sont sur pied en prévision de manifestations communistes et les troupes sont consignées.

La défense nationale en Belgique

Bruxelles, 27 juillet.

(Havas.) — Le ministre de la défense nationale a ordonné la création d'ouvrages fortifiés sur la crête droite de la rivière la Gulpe. Les abris bétonnés pour les armes automatiques s'échelonnent du nord au sud. L'état-major entend fortifier entièrement la région de Kettens, au nord d'Eupen.

UN INCIDENT EN ÉGYPTE

Alexandrie, 28 juillet.

Un incident s'est produit près d'Alexandrie (Égypte), entre le baron Versbach-Hadamar, ministre d'Autriche, et l'inspecteur des plages, Hilmey bey, le nageur égyptien qui effectua la traversée de la Manche. Hilmey bey ayant fait une remontrance au ministre, qui, contrairement au règlement, se baignait alors que la mer était houleuse, pria le ministre de sortir de l'eau. Un pugilat s'ensuivit et le ministre fut conduit en taxi au poste de police.

Le baron Versbach a protesté auprès du premier-ministre intérimaire, qui lui a présenté des excuses.

Les chômeurs au Chili

Valparaiso, 28 juillet.

(Havas.) — Le gouvernement socialiste du Chili a décidé d'employer la plus grande partie des 100,000 chômeurs que compte le pays à rechercher des pépites d'or. Ce plan a pour but d'écartier les chômeurs des villes.

TRIBUNAUX

Gorgoulof condamné à mort

A l'ouverture de la troisième et dernière audience, l'avocat Géraud a déposé ses conclusions. Il a demandé que la Cour admette deux questions qu'il poserait au jury. 1^o Est-il constant que, au moment de l'action, Gorgoulof se trouvait en état de démence ? 2^o Est-il constant qu'il a été contraint par une force à laquelle il ne pouvait pas résister ?

Le procureur général Donat-Guigüe a demandé à la Cour de rejeter ces conclusions. Aucune question de démence, dit-il, ne doit être posée aux jurés. La question de culpabilité à laquelle les jurés auront à répondre contient ces deux questions subsidiaires.

Gorgoulof a dit alors : « Je ne puis vivre sans mon idée, ma grande idée. Le gouvernement de la République française doit connaître mes idées. Je demande à être condamné à mort. »

Quelques témoins ont encore été entendus, d'abord le commissaire de la Sûreté, qui se rendit en Tcheco-Slovaquie. Gorgoulof a vécu sous ce nom en Russie et à Prague. Il passait à Prague pour un communiste, mais sans appartenir aux bolchévistes. Sa réputation de médecin était déplorable.

Le beau-frère de Gorgoulof, M. Geng, entendu à titre de renseignement, a décrit l'accusé comme un homme calme, correct, aimant beaucoup les enfants.

M^{me} Gorgoulof est arrivée en pleurant. Gorgoulof s'est levé et a crié : « Pardonne-moi, pardonne-moi, Anna ! »

M^{me} Gorgoulof a déposé que son mari avait été très doux avec elle ; mais il était bizarre. Quelques jours avant l'attentat, elle alla avec lui au cinéma, où il applaudit sa victime à l'écran.

Puis, s'agenouillant, M^{me} Gorgoulof a joint les mains et supplié : « Pitié pour lui ! Pitié pour l'enfant ! »

L'audience a été suspendue.

A la reprise de l'audience, le président a annoncé que la Cour rejetait les conclusions de la défense. Le procureur général a com-

mencé son réquisitoire. Il a décrit l'assassin à son arrivée à Paris et la présenté comme un médecin marron, un sensuel, un fanatique à prétentions littéraires. « C'est, dit-il, un raté, un bigame, un sadique. C'est un Raspoutine de l'immigration. » Pendant le début du réquisitoire, Gorgoulof, le visage tendu, a écouté attentivement. Tout à coup, il s'est dressé : « Je demande à mourir tout de suite. Dieu vous jugera aussi, M. l'avocat général. »

Se tournant vers l'accusé, le procureur a dit : « Gorgoulof, je vous tiens pour un simulateur. »

Puis il a continué : « Rien n'est plus facile que de simuler, mais Gorgoulof s'est trahi mardi. Il a pleuré de joie quand un docteur est venu déclarer qu'il était un demi-fou. Gorgoulof a entrevu la porte de la délivrance. On vous dira encore que Gorgoulof est un demi-fou, un déséquilibré, à peine responsable. Moi, messieurs, avec mon simple bon sens, je répète que c'est un assassin et qu'il doit répondre de son crime. »

A la reprise de l'audience, les avocats de la défense ont pris la parole. M. Marcel Roger a montré que Gorgoulof était un romanesque et un imaginaire, auteur d'une religion nouvelle dont il est à la fois le prêtre et la divinité. M. Henri Géraud a plaidé lui aussi la folie. Le défenseur a attaqué le rapport des experts médecins. Gorgoulof, selon lui, est un déséquilibré. Son crime ne s'explique pas. Trois médecins disent qu'il est responsable, trois autres en doutent. Le doute doit bénéficier à l'accusé.

A ce moment, Gorgoulof a eu un malaise. Le défenseur reprenant sa plaidoirie, Gorgoulof l'a arrêté et a prononcé quelques paroles inintelligibles.

M. Géraud a terminé par ces mots : « Gorgoulof est irresponsable ; pour sa femme, pour son enfant, accordez-lui des circonstances atténuantes. »

Gorgoulof, très pâle, s'est dressé en agitant les bras : « Tuez-moi ! On a tué mon idée. Je ne veux plus vivre. »

Les deux questions suivantes ont été soumises aux jurés :

« Paul Gorgoulof est-il coupable d'avoir donné volontairement la mort au président Doumer ? »

« Ledit homicide volontaire a-t-il été commis avec préméditation ? »

A 8 h. 15, la sonnette a annoncé la rentrée du jury. Le chef du jury a répondu oui à la majorité, à la première question, et oui à la majorité, à la seconde. (Dix voix contre deux.)

Les gardes ont fait entrer l'assassin. Son avocat lui dit quelques mots à voix basse. Gorgoulof poussa un gémissement puis déclara : « Bons soldats, vous avez droit à mes remerciements. J'ai lutté pour sauver la France. Il faut me tuer comme un soldat, par le fusil, au champ d'honneur. Je vous ferai le salut militaire. Mais pas le bourreau ! Non, pas le bourreau ! »

C'est tout ce que vous avez à dire, a demandé le président.

Oui, c'est tout. Satisfait de quitter le monde, je vous avertis que le communisme sera là (il désigne le prétoire) et il tuera tous vos compatriotes.

Sur ce, lecture a été donnée de l'arrêt condamnant Gorgoulof à mort.

Gorgoulof a trois jours pour se pourvoir en cassation.

Les gardes ont emmené Gorgoulof, qui résistait et qui a crié :

« Russie, Russie, où va ma patrie ? Je t'aime, je t'aime, jusqu'à la mort. »

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Collisions maritimes

Le sous-marin suédois *Bavern* est entré en collision hier, mercredi, dans la Baltique, avec le croiseur *Gylgia* et a subi des dommages à la passerelle et au périscope. Le sous-marin s'enfonça à une profondeur de 80 mètres puis parvint à remonter à la surface et à regagner son port d'attache.

Les pilotes côtiers et les autres experts en

navigation de l'île Gotland (dans la Baltique, à 80 km. de la côte suédoise) signalent que, le 25 juillet, le vapeur allemand *Renate* est entré en collision avec un sous-marin russe qui aurait coulé, de même que le vapeur.

Accidents d'aviation

Un aéroplane militaire s'est écrasé sur le sol à Bekeshourne, près de Cantorbéry (Angleterre). L'aviateur a été tué.

Près de Konin (Pologne), un avion militaire a pris feu. Le pilote et l'observateur ont été tués.

Un pilote perd son passager

Un avion militaire du Bourget a atterri mardi soir n'ayant plus son passager, l'adjudant Lagorge, à bord. L'avion a été pris dans un remous, et c'est, croit-on, ce qui a provoqué la chute de M. Lagorge, dont le cadavre a été retrouvé peu après.

Un vol de 200,000 florins

Un vol important a été commis au préjudice d'un habitant de La Haye. Il s'agit d'une somme d'environ 200,000 florins. Le ou les voleurs ont emporté des perles, des diamants et des bijoux. C'est en l'absence du propriétaire que ce vol a été commis, dimanche, après midi.

Terrible collision en Allemagne

Le train de voyageurs Stralsund (Poméranie)-Berlin, qui devait arriver à Berlin hier soir, à 17 h. 19, a heurté une locomotive en manœuvre en entrant à la gare de Gesundbrunnen. Le choc a été si violent que quatre voitures ont déraillé et se sont renversées. Des appels au secours partirent bientôt des wagons, d'où les voyageurs ne pouvaient plus sortir.

On a retiré des décombrés deux morts et une cinquantaine de blessés, dont plusieurs grièvement.

La question de la culpabilité n'a pas encore été élucidée. Le mécanicien de la locomotive en manœuvre a eu une crise nerveuse et s'est enfui. On ignore où il se trouve.

Accident alpestre

On mande d'Obersdorf (Bavière) que deux touristes bavarois ont fait une chute en cueillant des edelweiss dans le massif du Nebelhorn, et se sont tués.

SUISSE

Accident alpestre

Lundi, un touriste tenta de faire seul l'ascension du Mönch en partant de la cabane Guggi. A la tombée de la nuit, il fut aperçu entre le Nollen et le sommet. Puis on le perdit de vue. Des alpinistes et des guides partis mardi matin du Jungfraujoch l'ont cherché, mais en vain. Plus tard, un piolet a été aperçu du Jungfraujoch, planté dans la neige, à la partie supérieure de l'arête nord du Mönch. Il est probable que, à cet endroit dangereux, il a fait une chute sur le glacier, qui est au pied d'une paroi verticale d'un millier de mètres de hauteur. On a relevé cette inscription sur le livre de la cabane Guggi : « Max Seemüller ».

Tué par une automobile

M. Daniel Fournier, marié, père de deux enfants, employé dans une fabrique de vanerie de Grandchamps, près de Chillon, débouchait en courant, hier mercredi, d'une rue latérale, pour prendre place dans une automobile qui l'attendait au bord de la route, lorsqu'il s'est jeté contre une automobile venant de Bex. Atteint à la tempe par la poignée d'une portière, il a été tué sur le coup.

Au secours de l'hôtellerie

Le Conseil fédéral examinera dans une de ses prochaines séances un message à l'assemblée fédérale sur l'appui de la Confédération à la Société fiduciaire suisse de l'hôtellerie, présenté par le Département de l'économie publique.

La situation de l'industrie hôtelière y est examinée dans le détail, telle qu'elle a évolué depuis la saison d'été 1929, qui avait encore été favorable, pour aboutir, après un déclin ininterrompu, au niveau vraiment inquiétant qu'elle présente actuellement.

Sous la pression de ces circonstances, la

Société suisse des hôteliers a demandé avec instance que la Confédération reprenne l'œuvre de secours qu'elle avait instituée pendant la guerre et l'après-guerre en faveur de l'hôtellerie. Sa requête fut appuyée par les autres intéressés.

Le personnel hôtelier réclama toutefois des mesures en faveur du personnel frappé par le chômage dans l'hôtellerie.

Le message du Conseil fédéral propose de reprendre l'œuvre de secours d'après les principes appliqués à l'époque par la Société fiduciaire de l'hôtellerie.

Comme suite à son message, le Conseil fédéral soumet à l'assemblée fédérale un projet d'arrêté muni de la clause d'urgence, qui prévoit l'octroi d'une subvention de 3 millions de francs à la Société fiduciaire suisse de l'hôtellerie pour la réalisation de la nouvelle œuvre de secours.

La subvention de la Confédération doit servir au versement d'allocations, à titre de prêt ou à fonds perdus, à des entreprises se trouvant, sans leur faute, dans des difficultés financières, pour leur permettre de consolider leur situation ou, exceptionnellement, d'arrêter leur exploitation.

Avant que la subvention fédérale soit toutefois accordée, une caisse paritaire d'assurance-chômage s'étendant à l'ensemble du pays devra être instituée pour le personnel permanent de l'hôtellerie.

Le Conseil fédéral sera autorisé à accorder des prêts ou des subsides à des institutions d'éducation établies en Suisse.

L'interdiction de construire des hôtels n'est pas modifiée par l'arrêté fédéral.

Echos de partout

LA CIVILISATION DES ESQUIMAUX

Un voyageur britannique revient du Groënland et du Canada arctique. Il a eu l'occasion de visiter des Esquimaux, de connaître leurs mœurs, leurs coutumes et de participer à leurs distractions favorites, qui sont rares.

Ce sont de très braves gens, a-t-il raconté. Ils sont au courant de la civilisation européenne la plus raffinée. Les femmes se servent de machines à coudre et sont de très habiles couturières. Le soir venu, toute la famille se réunit autour d'un appareil de radio et écoute avec le recueillement que l'on devine le jazz de New-York, l'orchestre du Savoy de Londres, etc.

Le voyageur dont il s'agit a été un jour invité à déjeuner chez un Esquimau de qualité. Il a été obligé en mangeant une tranche de renne de se désaltérer avec un verre d'huile de phoque. Il n'en a pas gardé un excellent souvenir. Les Esquimaux ignorent encore le vin et la bière.

MOT DE LA FIN

— Tu permets que je te prenne une cigarette ?

— Tu avais décidé de ne plus en fumer !

— J'y arrive peu à peu... Pour l'instant, je n'en achète déjà plus.

Pour la langue française

Les automobilistes emploient le verbe *doubler* dans le sens de *dépasser* : « J'ai doublé sa voiture près du pont de la Glâne. » Le verbe *dépasser* convenait fort bien ; il est fâcheux qu'on se serve de *doubler* dans un sens qui s'éloigne du sens naturel du verbe *doubler*.

Cette erreur vient probablement du langage maritime. Le navire double un cap quand il suit la côte jusqu'à l'extrémité et fait en partie la route inverse sur l'autre côté. Voilà le sens naturel du mot *doubler*. Dans ce trajet, le navire fait un parcours double le long des deux côtes du cap. Mais, quand on double le cap, on le dépasse, et c'est ainsi que, malheureusement, on a employé, en termes de navigation, le verbe *doubler* pour le verbe *dépasser*.

Le langage automobiliste aurait pu faire mieux que de s'approprier ce verbe *doubler* dans ce sens malencontreusement détourné. Mais le dictionnaire de l'Académie a accepté cette regrettable déviation.

Le secret du Faron

par Paul SAMY

— Je veux aussi demander à votre mère l'adresse d'une maison de couture, fit Mme Bettie. Voyez, j'ai des toilettes voyantes et je voudrais au moins, pour son souvenir, porter son deuil jusqu'à ce que nous soyons unis. Je reprendrai alors des vêtements de joie.

— Je crois savoir, dit Maurice, que maman se sert près de la place des Ternes. Elle nous donnera le nom de cette couturière et je vous y conduirai le jour qu'il vous plaira.

— Pourquoi pas cet après-midi ? demanda-t-elle.

— Je ne serai pas libre. J'ai un rendez-vous urgent au studio de Suresnes, où je dois me trouver après notre déjeuner. Je crains de n'avoir pas terminé avant 6 heures du soir. Mais nous pourrions nous rendre chez la couturière demain dans la matinée ou dans l'après-midi.

Il ne pouvait donner à Mme Bettie le motif de ce rendez-vous que lui avait demandé l'inspecteur Péréon pour voir projeter sur l'écran le film du drame du Faron que de Nareuil et lui avaient réalisé.

Je vous attendrai à 2 heures à l'arrêt du tramway de Suresnes, près du Pont, avait écrit l'inspecteur à Maurice.

A l'heure fixée, celui-ci arrêta son auto à l'endroit indiqué et y faisait monter Péréon.

— Vous avez deviné, n'est-ce pas ? lui dit ce

dernier, pourquoi je vous ai demandé de me conduire au studio de votre établissement.

— Oui. Tout y est prêt. Nous n'avons qu'à parcourir quelques centaines de mètres pour arriver à la rue Chevreul, fit Maurice en mettant l'auto en marche. Là-bas, nous causerons.

En quelques tours de roues, ils arrivèrent au studio où de Nareuil laissa sa voiture dans la cour.

Ils en descendirent et l'inspecteur reprit :

— Il m'a été impossible, jusqu'à présent, d'utiliser votre film. J'ai été pris par mon enquête sur l'agression à laquelle M. Servant put échapper et sur l'identité de son agresseur.

— Où en êtes-vous ?

— A rien. Le mort reste inconnu. Ses complices se terrent quelque part. Il faut les faire sortir de leur retraite. J'ai barré leur route dans les banques de Paris et de Londres. Le faux Labiau, s'il s'y présente, sera bien reçu.

— Il a dû, dit Maurice, conserver sa ressemblance avec sa victime, s'il veut continuer à jouer son rôle.

— C'est précisément cette ressemblance qui nous le livrera. Notre film reproduit-il le portrait du mort ?

— Il apparaît à la fin, après la scène de la découverte du cadavre. Cette scène a été complétée au studio, chose que nous n'avions pu faire à Toulon. Ici, quelques interprètes, déguisés en soldats, viennent découvrir le cadavre et, comme dévouement, le mort se montre d'abord défiguré, ensuite au naturel. Cette apparition est très émouvante. Venez.

Ils franchirent la cour et entrèrent dans une salle en forme de théâtre qui servait aux essais de projection.

— Asseyez-vous, dit Maurice à Péréon. Je vais prévenir les opérateurs.

Au bout de quelques minutes, de Nareuil revint s'asseoir près de l'inspecteur en face de l'écran qui s'illumina, tandis que la salle était dans les ténèbres.

— Vous y êtes, Vidal ? cria Maurice en ce tournant vers la cabine de projection.

— Voilà ! répondit l'opérateur. Je commence.

Alors apparurent dans toute leur netteté les scènes qui avaient précédé au drame du Faron.

Ce fut une série de tableaux mouvants et d'abord très éclairés.

Ils représentaient la rade de Toulon, le débarquement du voyageur, le passage de son taxi à travers les rues, son arrivée à l'hôtel Alba.

La nuit se fit ensuite sur l'écran, mais une nuit de convention qui permettait de suivre toutes les phases du crime : l'attaque dans l'auto, la mort de la victime frappée dans la voiture après avoir été endormie, la toilette du malheureux qu'on défigurait, la macabre montée de l'auto à travers les sinuosités de la route militaire, l'arrivée au fort, le corps porté à l'endroit où il devait être découvert le lendemain.

Cette découverte par des soldats en tournée d'inspection terminait le film. Et, tout à coup, apparaissaient les deux portraits du mort défiguré et du vivant, jaillissant de l'écran comme une résurrection.

C'était d'un réalisme saisissant. Aucune légende ne venait souligner d'une explication chacune de ces scènes qui parlaient d'elles-mêmes.

Le film s'annonçait seulement par ce titre : « Le secret du Faron » et au-dessous, on

lisait : « Le 15 août dernier, des soldats découvraient à Toulon, dans un des vieux forts du Mont Faron, le corps d'un inconnu. Le mystère est dévoilé. Voici le drame. Le mort est vivant. Il s'appelle Prosper Labiau. »

C'était fini. La lumière se fit dans la salle.

— Eh bien ? demanda Maurice.

— C'est parfait et c'est terrifiant, dit Péréon. Avez-vous une salle pour la reproduction, une seule ? Car c'est dans celle-là, uniquement, que doivent venir voir leur œuvre les assassins du Faron ; c'est là que vous et moi pourrions reconnaître le faux Labiau ?

— J'ai ce qu'il vous faut, la salle de la rue d'Aboukir qui doit passer dans quelque temps mon grand film intercolonial. Je verrai le directeur. Il placera « Le secret du Faron » après les actualités. Ce sera tout profit pour lui, car il n'aura pas à payer des droits d'auteur.

— Quel jour, ou plutôt quel soir ?

— Voulez-vous après-demain, vendredi ? C'est précisément le jour de son changement de spectacle.

— Il faudrait alors l'annoncer dès demain matin jeudi dans les journaux, dit Péréon.

— Je m'en charge, répondit Maurice. Notre chef de publicité, portera dès ce soir aux journaux la note que je rédigerai. Il n'est pas 4 heures, je vais m'en occuper.

— Alors je compte sur vous, M. de Nareuil, dit l'inspecteur en se retirant. Nous nous retrouverons vendredi soir rue d'Aboukir.

— J'y serai. Espérons que nous aurons un résultat.

— Peut-être pas dès le premier soir, répondit Péréon, car ces bandits sont d'une extrême

prudence. Ils peuvent flairer un piège et voudront sans doute résister à leur curiosité et attendre un autre soir. J'aurai plus de patience qu'eux.

— Je serai des vôtres tant qu'il vous plaira, dit de Nareuil. Ils ne me connaissent certainement pas, mais moi je ne connais que trop maintenant le visage du mort. Je le reconnaitrais entre cent.

— A moins, fit Péréon, qu'il ne se fabrique un autre visage pour la circonstance. (A suivre.)

Nouveautés sur les Missions

Léopold Levoux :

L'ORIENT ET NOUS. Prix : Fr. 5.50

C. de Bouveignes :

LA LÉGENDE HÉROÏQUE DES BÊTES DE LA BROUSSE. Prix : Fr. 5.30

Baron Descamps : HISTOIRE GÉNÉRALE COMPARÉE DES MISSIONS. Prix : Fr. 16.50

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

FRIBOURG

Exposition missionnaire

A TRAVERS LES STANDS

Au stand des Pères du Saint-Esprit, nous restons en Afrique, bien que leur champ d'apostolat où travaillent 2000 missionnaires comprenne aussi 40 missions en Amérique, principalement dans les Antilles et en Guyane française.

Sur un fond original, très africain, se détachent des statistiques où nous relevons en passant quelques chiffres : 23 territoires africains avec 25 millions d'âmes, 143 stations principales, 7500 secondaires, 280 églises, 5800 chapelles. Et nous saluons les grands chefs : Mgr Augouard (statue sculptée par un artiste noir), Mgr Le Roy, Mgr Le Hunsce, supérieur général actuel, Mgr Jalabert et 17 missionnaires morts en mer, en 1919, dans le naufrage de l'Afrique.

La merveille du stand proprement dit est assurément la crose d'ivoire offerte à Mgr Le Roy par ses fidèles du Gabon. Une série de tableaux très parlants du R. Père Briault, bien connu à Fribourg, surtout depuis sa dernière conférence, aident à la reconstitution de ce milieu. Notons comme objet d'intérêt tout particulier l'évolution très marquée de l'art indigène dont témoignent les objets exposés : autrefois, souci proprement religieux ou utilitaire, puis, au contact des Européens, une tendance vers l'art pour l'art. Le stand présente de très beaux spécimens des deux manières : fétiches avec miroirs de divination, ou figures plus modernes, crocodiles, oiseaux, pirogues. Signalons encore des instruments de musique aux boîtes de résonance bien réalisées, bracelets sonores de coquillages au bruit exaspérant, tam-tam de fête, insignes de chefs. Nous ne saurions oublier les beaux travaux scolaires présentés, ni les livres de classe ou de piété en diverses langues indigènes. Ecoles, clergé indigène, toujours le grand souci et l'espoir des missionnaires ; aussi saluons-nous, en quittant ce stand si intéressant, la figure vénérable du doyen des prêtres indigènes d'Afrique, le Père Dione, qui vient de célébrer le cinquantième de son ordination.

Et nous passons aux Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. La fondatrice, Mère Javouhey, ce « grand homme », comme l'appela un jour le roi Louis-Philippe, sourit au visiteur. Notons qu'elle fit, vers 1803, un séjour à la Valsainte, occupée alors par les trappistes. Actuellement, 2000 de ses filles travaillent aux missions dans tous les coins du globe : Indes, Afrique, Madagascar, Océanie (îles Marquises, Nouvelle Calédonie), Amérique (Guyane, Antilles). Il serait bien difficile d'énumérer tous les genres d'œuvres apostoliques dirigées par elles. Des tableaux les résument ; deux reconstitutions intéressantes rappellent la libération des esclaves à Mana (Guyane), par Mère Javouhey, et l'organisation d'une léproserie, à Madagascar.

Le stand d'exposition proprement dit présente des objets venus des différents pays de missions, et c'est un enchantement. Tapis avec motif en relief et dentelles délicates, exécutés par des fillettes de Madagascar, bouquets chatoyants, composés de fleurs en plumes d'oiseaux de la Guyane, peintures très fraîches sur tissus d'écorce, série de ravissantes corbeilles en fibres de coco de mer, plateaux ciselés originaires de l'Inde, huîtres perlées gravées, curieux objets de corne ou de bois sculpté où l'ingéniosité se dispute à la patience qu'ils supposent, et tant d'autres choses charmantes. Ce stand est une joie. Il s'y trouve pourtant quelque part le crâne fracassé d'un nègre. Serait-il, ma Sœur, trop évocateur des souffrances des missionnaires pour que vous le cachiez si bien ?

La salle III, à l'étage, nous mène à la mission des Sœurs de la Société du Holy Child Jesus (Société du Saint-Enfant Jésus), congrégation fondée par Mère Cornelia Connelly, en 1862. Jeune société missionnaire, les Sœurs du Holy Child Jesus se dévouent depuis octobre 1930 en Nigéria méridionale, dans les deux provinces de Calabar et de l'Ogojié, en bordure du Cameroun. Il y a là deux millions d'habitants, dont 27,000 catholiques seulement, et pour tout ce monde 10 prêtres, 6 religieuses, aucun médecin catholique, pas d'infirmières.

L'œuvre déjà réalisée en deux ans est remarquable. Pour les petits, dans ce pays où les enfants jumeaux sont mis à mort, une crèche a été fondée, aussitôt trop petite, des écoles permanentes, des écoles de brousse où la Sœur missionnaire donne tous les huit jours un enseignement que des monitrices noires font répéter pendant le reste de la semaine. Pour les grands, toutes les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle, mais surtout le soin des malades, des écoles de fiancées pour préparer des mères de famille chrétiennes, une école normale, et déjà une petite congrégation auxiliaire noire : les Servantes du Holy Child Jesus.

Le stand, spacieux, illustre fort bien cet apostolat. Nous avons sous les yeux, aussi exactement que possible, l'installation et le fonctionnement d'une école de brousse. La petite classe noire est là qui travaille avec le matériel de la méthode Montessori, excellente pour éveiller l'intérêt et développer l'attention.

Une autre construction nous présente le compound indigène ou bloc d'habitation de la famille patriarcale. Enfin, au stand principal, très gracieusement décoré, nous voyons des travaux de broderie bien délicats, des articles de paille tressée de nos garçons, des nattes de rafia et bien d'autres objets d'intérêt documentaire. Signalons encore des livres de prières

illustrés pour tout petits, en français, en anglais, et en langage efik. Enfin, ça et là, symbolique, l'Enfant-Jésus portant deux agneaux, un blanc et un noir. Puisse votre travail, mes Sœurs, amener au divin Enfant beaucoup de petits agneaux noirs !

Hier mercredi, l'exposition missionnaire a été honorée de la visite de Mgr O'Gormann, vicaire apostolique de Sierra-Leone.

Parmi ses nombreux visiteurs, elle a compté, entre autres, les écoles et pensionnats suivants : le pensionnat des jeunes filles de Soyhières (Jura bernois) ; les écoles primaires de Cugy, avec 112 enfants, ayant à leur tête leurs instituteurs, leurs institutrices et M. le curé Gambon ; l'école supérieure des filles de Saint-Antoine (Singine), sous la direction de M. le curé Bærisswyl ; les écoles des filles de Praroman, dirigées par les Sœurs de la Sagesse.

L'un des jours précédents, M. l'abbé Ramuz, curé de Morges (Vaud), avait amené à l'exposition les membres de l'Œuvre missionnaire et des Enfants de Marie de sa paroisse.

Générosités testamentaires

Voici la liste des legs pieux et d'utilité publique faits par M. Fernand Chatton-Reydellet, commerçant à Fribourg, selon testament olographe publié le 26 juillet par M. le notaire Emery :

	Fr.
A l'Orphelinat paroissial de Romont	10,000
A l'Hospice de la Providence, à Fribourg	2000
A l'Institut des aveugles de Sonenberg	1000
Aax jeunes gens de Saint-Nicolas	1000
A l'Orphelinat de Fribourg	1000
A la Musique de Landwehr	1000
A l'église paroissiale de Romont pour un vitrail	4000
A la Ligue contre la tuberculose	2000
A l'Œuvre des sourds-muets, au Guintzel	1500
A l'Œuvre de la vieillesse	1000
A la Société de Saint-Vincent de Paul de Fribourg	1000
A la Société de Saint-Vincent de Paul de Romont	500
A l'Œuvre des Crèches catholiques de Fribourg	500
A la Crèche protestante de Fribourg	300
A l'Œuvre des colonies de vacances de Fribourg	1000
A l'Œuvre des galoches, à Fribourg	1000
A la Société des voyageurs de commerce (Caisse des veuves et orphelins)	1000

Ces dispositions testamentaires font le plus grand honneur au défunt.

Aux écoliers du quartier des Places

Les élèves des 3^{me}, 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} classes des Places sont priés, dans la mesure du possible, de se réunir demain matin vendredi, 29 juillet, à 8 heures 15, devant le bâtiment du Pensionnat pour prendre part aux funérailles de M. le député Ernest Michel, conseiller communal, qui auront lieu à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre. Rendez-vous au domicile du défunt, avenue de Tivoli, 3, à 8 heures 30.

Examens d'apprentissage

La session annuelle d'examens de fin d'apprentissage a pris fin. Ce sera donc dimanche 31 juillet qu'aura lieu la remise solennelle des diplômes d'apprentissage. Voici le programme de cette cérémonie :

8 h. 45. Service religieux avec sermon de circonstance à l'église du collège Saint-Michel.

10 h. précises. Théâtre Livio : 1. Ouverture d'orchestre. 2. Allocation du président de la Commission des examens. 3. Chant de la Mutuelle. 4. Rapport général de la Direction des examens. 5. Orchestre. 6. Discours de M. le conseiller d'Etat Dr Emile Davoy, président de la Commission cantonale des apprentissages. 7. Orchestre. 8. Allocation en allemand d'un membre de la Commission d'examens. 9. Proclamation des résultats par professions et distribution des diplômes. 10. Hymne national.

Au cinéma

Le Capitole redonne, ces jours-ci, *Le sergent X*, un film africain très prenant, qui emprunte son cadre à la légion étrangère. Le début du film, pris à Sidi-bel-Abbès lors des fêtes du centenaire de la Légion, l'an dernier, est particulièrement remarquable au point de vue documentaire.

Par ailleurs, on a su tirer parti de décors naturels magnifiques ; la photographie est très soignée et l'interprétation — surtout avec Mosjoukine, émouvant, voire pathétique — est excellente.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Football-Club Central. — Vendredi, 28 juillet, à 8 h. 30, à l'hôtel du Paon, assemblée générale.

Sous-officiers, Fribourg. — Vendredi 29 juillet, dès 6 h. 30 du soir, sur le terrain des Charmettes, entraînement aux grenades. Ceux qui possèdent encore des corps de lancement sont priés de les apporter sur le terrain.

Football-Club Fribourg. — Assemblée générale annuelle vendredi 29 juillet, à 20 h. 30, au local, hôtel de la Croix-Blanche. *Tractanda* : Rapport et propositions de la commission de réorganisation ; nominations statutaires ; divers. Tous les membres, honoraires, libres, actifs et passifs sont instamment priés d'y assister.

Calendrier

Vendredi 29 juillet

Sainte MARTHE, vierge

Sainte Marthe, sœur de Lazare et de Marie-Madeleine, reçut plusieurs fois chez elle, à Béthanie, Notre-Seigneur et ses apôtres.

Essayez comme boisson d'été de l'OVOMALTINE froide. Elle rafraîchit et réconforte. Recette: 1-2 cuillerées d'OVOMALTINE, 1 verre de lait froid, sucre et glace à volonté.

OVOMALTINE
c'est la santé!

En vente partout en boîtes à frs 2.— et frs 2.50
Dr A. WANDER S. A., BERNE

Les accidents de la route

Avant-hier mardi, un camion de M. Dafflon, à Marsens, chargé d'une centaine de sacs de ciment, s'est engagé, à La Roche, sur un chemin communal. Un pont trop faible sur lequel est arrivé le camion s'est effondré sous le poids ; on eut beaucoup de peines à retirer le lourd véhicule de sa fâcheuse position.

Mardi soir également, une collision s'est produite à la sortie du village de Montbovon, entre l'automobile de M. Bürrner, de Genève, et celle de M. Klubel, garagiste à Gstaad. Les dégâts matériels sont assez importants.

Hier, mercredi, après midi, l'automobile de M. Gobat, notaire à Avenches, circulait sur la route cantonale de Fribourg à Bulle, près de Gumeffens, lorsque, à un endroit très dangereux où le chemin communal débouche à angle droit sur la grand'route, un cycliste survint brusquement. Le choc fut très violent ; le cycliste, M. Théophile Fragnière, âgé de 37 ans, père de famille, agriculteur à Gumeffens, fut relevé inanimé. Il a reçu les premiers soins du docteur Perroulaz, qui constata une fracture du crâne et plusieurs côtes cassées. M. Fragnière a été transporté à l'hôpital ; son état est très grave.

Jambe cassée

Au Grand-Bœsing, hier, un enfant, Félix Gauch, est tombé d'un cerisier et s'est cassé une jambe.

Commencement d'incendie

Ce matin jeudi, un peu avant 1 h., un incendie a éclaté, à l'avenue de Beauregard, chez M. Tschopp, maréchal. Rapidement combattu, le feu n'a fait que des dégâts peu importants.

Pisciculture

L'Office des apprentissages nous écrit : On désire recruter du personnel indigène pour nos piscicultures. Une personne ayant les aptitudes requises pourrait être placée durant deux années, à conditions très favorables, en vue de sa formation dans cette profession et pour obtenir une situation occupée par un étranger, faute de pisciculteur qualifié. L'Office des apprentissages est à la disposition des intéressés.

Radio

Vendredi, 29 juillet

Radio-Suisse romande
12 h. 40, gramo-concert (musique espagnole).
13 h., informations financières. 13 h. 5, gramo-concert. 17 h. 1, concert, par l'orchestre à cordes.
18 h. 15, entretien sur la mode, par Mlle Charly.
18 h. 30, gramo-concert (musique moderne).
19 h. 20, bulletin de l'Automobile-Club suisse.
19 h. 30, « Les travaux de la conférence du désarmement ». 20 h., « La préparation ménagère des conserves de fruits », causerie, par Mlle Favre, de l'Ecole ménagère de Marcellin-sur-Morges.
20 h. 15, Radio-théâtre, par les Compagnons du masque.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40, quelques œuvres populaires de Schubert (disques). 13 h., concert choral. 15 h. 30, concert. 16 h. 30 (de Berne), l'heure des enfants. 18 h. 30, conférence. 20 h. (de Berne), soirée populaire. 21 h. 45, musique de danse, par l'Irvin's Jazz orchestra.

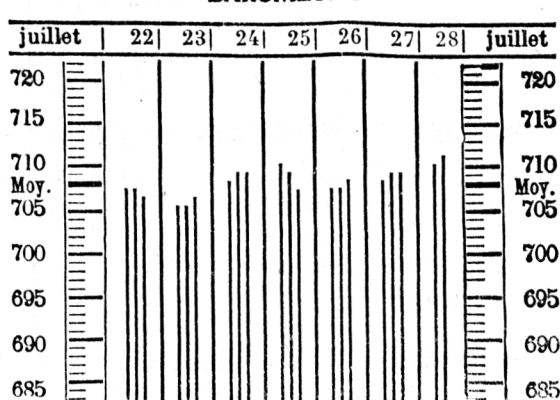
Stations étrangères

Berlin, 20 h., musique de chambre. Francfort et Stuttgart, 20 h., concert symphonique. Koenigsberg, 21 h. 20, concert : œuvres de Bach. Londres, 21 h. 45, concert. Vienne, 22 h., concert d'orchestre : œuvres de Mozart. Radio-Paris, 20 h. 45, musique de chambre. Alger, 21 h. 15, « La damnation de Faust », de Berlioz. Milan, Turin, Florence, 20 h. 45, concert symphonique.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

28 juillet

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

jour	22	23	24	25	26	27	28	jour
7 h. m.	14	13	12	10	15	13	14	7 h. m.
11 h. m.	19	15	18	17	16	18	14	11 h. m.
7 h. soir	16	13	17	19	16	17	14	7 h. soir

Dernière heure

La conférence économique mondiale et les dettes de guerre

Londres, 28 juillet.

On mande de Washington au *New-Chronicle* :

On apprend que la question des dettes et celle de la conférence économique mondiale ont été longuement examinées, au cours des conversations qui ont eu lieu entre le président Hoover, MM. Mellon, Stimson, Ogden Mills. Les diverses entrevues que l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres vient d'avoir à Washington suscitent le plus vif intérêt. Après avoir conféré avec le président Hoover, M. Mellon a déclaré :

« Je pense que la conférence économique mondiale se réunira en octobre et se tiendra probablement à Londres. »

D'autre part, en ce qui concerne la déclaration faite par le sénateur Borah, le *New-Chronicle* écrit : « De nombreux hommes politiques approuvent l'attitude adoptée par le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, mais craignent cependant leurs électeurs. Ces hommes politiques seraient heureux si le sénateur Borah réussit à amener le pays à son point de vue, mais ils feront toutefois peu d'efforts pour le seconder. »

Washington, 28 juillet.

(*Reuter.*) — Le sénateur Watson, chef républicain, a prononcé un discours au cours duquel il a réclamé le désarmement de l'Europe comme préliminaire de la conférence économique mondiale qui, suivant la proposition formulée par le sénateur Borah, examinera également la question des dettes de guerre. « Il est inconcevable, a dit le sénateur Watson, que nous permettions aux pays européens de garder les sommes dues aux Américains pour qu'ils soient à même d'augmenter leurs armements, ce qui est, croit-on, dans leurs intentions. »

D'autre part, on croit savoir que le gouvernement des Etats-Unis ne prendra aucune initiative en matière de revision des dettes et qu'il exigera tout d'abord la réduction draconienne des armements.

Le Reich et la Prusse

Berlin, 28 juillet.

M. Otto Braun, ex-premier-ministre prussien, a adressé une lettre ouverte au chancelier affirmant que ce dernier n'a pas pu prouver la nécessité d'appliquer l'article 48 de la Constitution du Reich à l'égard de la Prusse. L'ex-président du conseil prussien expose que l'aggravation des divergences politiques est due uniquement à la levée de l'interdiction du port de l'uniforme. Seul le sang-froid des républicains préserva la nation d'une guerre civile et partant d'une effusion de sang.

La révolte au Brésil

Londres, 28 juillet.

On mande de New-York au *Times* : On apprend que la révolte dirigée contre le gouvernement fédéral brésilien vient de s'aggraver, du fait que le président de l'Etat de Rio-Grande do Sul a décidé de soutenir le mouvement révolutionnaire. On annonce, d'autre part, qu'une haute personnalité politique de ce même Etat aurait pris le commandement de 2000 hommes, qui vont se joindre aux rebelles.

La Hollande et Guillaume II

La Haye, 28 juillet.

M. F. Vos, membre socialiste de la seconde Chambre des Pays-Bas, a posé au gouvernement les questions suivantes :

« Les ministres de l'Intérieur et des affaires étrangères sont-ils au courant des rumeurs qui circulent au sujet d'un projet de restauration de la monarchie en Allemagne et du fait que divers partis allemands seraient en contact avec Guillaume de Hohenzollern ? »

« Dans l'affirmative, les ministres ont-ils fait procéder à une enquête sur le point de savoir si, à Doorn, ou dans toute autre partie de notre pays, des préparatifs ont lieu en vue d'un retour éventuel en Allemagne ? »

« Et, dans le cas où il en serait ainsi, les ministres ont-ils pris des mesures afin d'assurer le respect de la promesse faite en 1920 que ne serait tolérée aucune activité politique de l'ex-empereur en Hollande ? »

De son côté, M. D. Wijnkoop a posé aux ministres des affaires étrangères et de la justice la question que voici :

« Le gouvernement peut-il nous dire quelles mesures il a prises ou compte prendre au sujet de certains agissements de Guillaume de Hohenzollern, qui, en tant qu'étranger résidant à Doorn, n'a pas hésité, le 19 juillet dernier, à adresser, lors d'une parade de militaires allemands, un télégramme militant-fasciste signé « Guillaume kaiser et roi », ce qui, en ces temps troublés, est significatif ? »

Le nouveau gouvernement du Chili

Santiago-du-Chili, 28 juillet.

(*Havas.*) — Le Vatican et le Panama ont reconnu le gouvernement chilien.

Argentine et Chili

Londres, 28 juillet.

On mande de Buenos-Ayres au *Times* : On annonce que les fonctionnaires chiliens auraient élaboré un projet d'accord commercial entre l'Argentine et le Chili qui porterait notamment sur le rétablissement des services ferroviaires transandins. Cet accord serait soumis aujourd'hui au gouvernement chilien.

L'accident de chemin de fer d'Allemagne

Berlin, 28 juillet.

(*Wolff.*) — A minuit, on comptait, dans les hôpitaux, 13 blessés de l'accident de chemin de fer de Gesundbrunnen (voir *Faits divers*). Les autres, après avoir été pansés, avaient pu regagner leur domicile.

La semaine sociale de France

Lille, 28 juillet.

Le R. Père Delos a fait hier une conférence très applaudie sur le bien commun international et les enseignements du Saint-Siège.

Après avoir donné une définition très précise du bien commun, il a montré pourquoi et comment il constitue l'ensemble des conditions sociales qui, dans un état de civilisation donné, permet, d'une part, à chacun d'obtenir au maximum l'harmonieux épanouissement de sa personnalité, d'autre part, aux activités économiques, de donner leur meilleur rendement. Il a montré comment il sauvegarde la liberté, tout en évitant les excès dans une économie qui lui est soumise.

Enfin, en suivant toujours pas à pas l'encyclique *Quadragesimo Anno*, le savant Dominicain a montré comment la justice sociale règle les devoirs des hommes vivant en société, envers le bien commun. Et il a conclu que, si elle veut se sauver, notre civilisation n'a plus que deux voies : ou le recours à une dictature qui brisera les égoïsmes, mais qui étouffera la liberté, ou la restauration de la justice sociale, qui assurera la primauté du bien commun. Il n'y a pas à hésiter sur le choix. Mais il faut pour cela que les hommes entendent l'Eglise et aussi qu'ils reprennent le goût des idées.

Le premier-ministre égyptien à Rome

Rome, 28 juillet.

M. Mussolini a reçu hier soir mercredi, à 7 heures, au palais de Venise, le premier-ministre égyptien, Sidky pacha. L'entretien entre les deux hommes d'Etat a duré plus d'une heure. M. Mussolini a ensuite offert une réception en l'honneur de son hôte.

Cité du Vatican, 28 juillet.

L'*Osservatore romano* annonce que Sidky pacha, premier-ministre égyptien, sera reçu, demain vendredi, en audience privée par le Pape.

Le nouvel évêque d'Aoste

Rome, 28 juillet.

Le Pape a nommé évêque d'Aoste le chanoine Imberti, curé de la cathédrale de Turin.

Pour la canonisation de don Bosco

Rome, 28 juillet.

La Congrégation des rites s'est réunie sous la présidence du cardinal Verde pour discuter sur les deux miracles proposés pour la canonisation du bienheureux don Bosco, fondateur de la société des Salésiens et de la société des Sœurs de Marie-Auxiliatrice.

Don Bosco fut béatifié par Pie XI en juin 1929. Le 12 avril de cette année, la Congrégation ordinaire des rites a approuvé la validité des procès sur ces miracles.

Mort d'une cantatrice

Biarriz, 28 juillet.

(*Havas.*) — M^{me} Marie Lafargue, qui remporta de grands succès comme cantatrice, vient de mourir. Son plus grand succès fut l'interprétation de *Carmen*, qu'elle chanta 380 fois. Sa renommée était mondiale.

Les funérailles de l'ex-roi Manoël de Portugal

Lisbonne, 28 juillet.

Le croiseur anglais *Concord*, ayant à son bord le cercueil de l'ex-roi Manoël, quittera Portsmouth demain 29 juillet, pour arriver à Lisbonne le 2 août.

Deux contre-torpilleurs escorteront le *Concord* jusqu'à la sortie du port.

Les amis de l'ancien souverain ont ouvert une souscription en vue de l'érection d'un monument à l'église de Sao-Vicente, de Lisbonne, où il sera inhumé auprès de son père et de son frère aîné.

Toutes dispositions ont été prises en vue des obsèques solennelles, auxquelles assisteront le président de la République et le corps diplomatique.

Chute d'un avion anglais

Trois tués

Londres, 28 juillet.

(*Havas.*) — Un avion s'est écrasé sur le sol, hier soir, mercredi, à Farnham, dans le Sussex. Ses trois occupants ont été tués.

Magnifiques cristaux

Budapest, 28 juillet.

Au cours des travaux de terrassement des bains municipaux, on a trouvé à Nagykeres, dans une couche de limon d'une longueur de quatre mètres environ, des très beaux cristaux limpides dont la couleur est pourpre. Ces cristaux furent examinés par des savants, qui constatèrent qu'il s'agit de cristaux du kalium-bichromat. Jusqu'ici, ce mélange n'était pas connu en forme de minéraux. Le kalichromat simple se trouve au Chili. Les cristaux, dont le poids dépasse plusieurs kilogrammes au total, constituent selon l'opinion des savants une grande curiosité scientifique. On continue les fouilles.

SUISSE

Arrestation d'une espionne

Genève, 28 juillet.

La police spéciale d'Annemasse a arrêté à la frontière, alors qu'elle tentait de fuir, une femme, sous

NÉCROLOGIE

Deux missionnaires victimes du choléra

Deux jésuites, professeurs au collège du Sacré-Cœur à Canton (Chine), les R. Père Saul et Mac Cullough, viennent de mourir victimes de leur devoir. Le 13 juin, le Père Saul avait entendu la confession d'un cholérique à l'hôpital français; dans la nuit du 19, il fut atteint lui-même du choléra et, malgré les soins dévoués de ses confrères, le Père Kennedy, docteur en médecine, et le Père Mac Cullough, il mourut le lendemain. A son chevet, le Père Mac Cullough contracta le mal, lui aussi, et mourut dans la semaine.

ARMÉE SUISSE

Le cours de répétition de la brigade d'infanterie 2

Le cours de répétition de la brigade d'infanterie 2 renforcée commencera le 15 août, pour se terminer le 27. Il se déroulera dans la région comprise entre la Broye et le lac de Neuchâtel. Placé sous les ordres du colonel A. Billiet, le groupe sera composé de la brigade d'infanterie 2, soit du régiment d'infanterie 3 et du régiment de carabiniers 4, du régiment d'artillerie de campagne 2, du groupe sanitaire 1, de la compagnie de télégraphistes 1 et de la compagnie d'observation d'artillerie 1. Un cours préparatoire de cadres à l'usage des officiers d'infanterie précédera immédiatement le cours de répétition. Pendant trois jours, les officiers de cette arme auront l'occasion, pour la première fois, de travailler dans la région où se fera le cours de répétition de leurs unités. Du 12 au 14 août, aux stationnements mêmes qu'ils occuperont pendant le cours de répétition, ils prépareront le travail de la troupe pour les deux semaines suivantes. Dès le soir du 15 août, Estavayer, où cantonneront également la compagnie II/13, la compagnie d'observation d'artillerie 1 et la compagnie de télégraphistes 1, sera le siège de l'état-major de la brigade d'infanterie 2 et de l'état-major du régiment d'artillerie de campagne 2.

A Payerne résideront l'état-major du régiment d'infanterie 3, la compagnie de fusiliers I/7, l'état-major du groupe d'artillerie de campagne 4, le détachement de la poste de campagne attaché au groupe et, innovation de l'année, le détachement de chiens de liaison nouvellement créé dans la division.

A Corcelles, se trouvera l'état-major du bataillon 7, avec les compagnies II et III/7, ainsi que la batterie 16. Les mitrailleurs de la compagnie IV/7 s'installeront chez Perrin. Le bataillon 10 se partagera entre Gury (état-major, compagnie I, compagnie III), Ménières (compagnie II), et Vesin (compagnie IV).

A Gury, s'installera également la batterie d'artillerie de campagne 17, et à Ménières stationnera la compagnie sanitaire III.

Montet accueillera l'état-major du bataillon de fusiliers 13 et sa compagnie III qui y rejoindront la batterie 18, tandis que les compagnies I et IV seront les hôtes d'Aumont.

Le régiment de carabiniers 4 verra son état-major résider à Avenches, qu'il partagera avec l'état-major du bataillon de carabiniers 9, les compagnies II et III/9, l'état-major du groupe d'artillerie de campagne 3 et la batterie 15. Le bataillon de carabiniers 2 se répartira entre Saint-Aubin (état-major et compagnie III), Villars-le-Grand (compagnie I), Portablan-Delley (compagnie II) et Missy (compagnie IV). Saint-Aubin est également désigné pour recevoir la batterie 14. Dondidier et Donatyre accueilleront respectivement la compagnie de carabiniers I/9 et la compagnie IV/9.

L'état-major du groupe sanitaire 1 et la compagnie sanitaire I/1 seront à Dompierre, la II/1 à Frasses et la IV/1 à Avenches.

Pour cette répartition des stationnements, on s'est efforcé, dans la limite du possible, de faire voisiner dans les mêmes localités les unités d'infanterie et celles d'artillerie qui seront appelées à collaborer au cours de la deuxième partie de la période d'instruction. Le thème essentiel du cours de cette année consistera, en effet, dans des exercices de coopération des armes. Pendant la première semaine, le temps sera consacré dans les unités au tir individuel et à la reprise et à la continuation de l'instruction de la compagnie et du bataillon pour le combat. Mais, dès le vendredi, 19 août, commencera l'entraînement des spécialistes de la liaison et des transmissions entre les deux armes. Ensuite, des exercices d'application, dont le but principal sera d'habituer les cadres d'infanterie, placés dans des conditions aussi rapprochées que possible de la réalité, à demander avec précision l'appui de l'artillerie, verront collaborer chaque bataillon avec la batterie qui lui sera attribuée.

Il n'est pas prévu pour cette année de manœuvres proprement dites, mais, du mardi soir au jeudi de la deuxième semaine, des exercices se dérouleront, sous la direction du commandant de la brigade, et opposeront l'un à l'autre les deux régiments combinés. Ce sera l'occasion pour ces corps de troupes d'appliquer et d'éprouver les principes enseignés à ce jour.

Le vendredi, 26 août, les différents éléments du groupe regagneront leurs places de démobilisation pour être licenciés le samedi, 27 août.

Le paratyphus à Fécôle de recrues de Lucerne

Cent trente hommes de l'école de recrues d'infanterie qui a lieu actuellement à Lucerne ont été atteints de paratyphus au cours de ces derniers jours. La plupart d'entre eux se sont rétablis assez promptement, mais il y a encore quarante malades, dont cinq cas graves qui nécessiteront des soins prolongés.

La source d'infection est un ruisseau qui passe à côté du champ de tir de Lucerne, et où les soldats allaient puiser de l'eau. Le ruisseau a été infecté par des produits

d'un lieu d'aisance situé sur un chantier, à proximité du stand.

NOS MAISONS D'ÉDUCATION

Le collège Maria-Hill

Le superbe et renommé collège de Schwytz, qui est sous le patronage des évêques de Coire, de Saint-Gall et de Bâle, a terminé son année scolaire le 16 juillet. On y a compté 533 élèves, venus de tous les cantons suisses et de nombreux étrangers, dont 98 Italiens. Les Fribourgeois y étaient au nombre de 7.

Le rapport signale que l'esprit des élèves a été excellent et leurs progrès très satisfaisants. La prochaine année scolaire s'ouvrira le 4 octobre.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les crises économiques dans le passé

Le nouveau bulletin trimestriel de la Société anonyme Leu et C^o jette un aperçu sur l'histoire des crises économiques depuis plus d'un siècle. Retraçant d'abord la crise commerciale hahbourgeoise de 1799, il s'étend plus longuement ensuite sur les crises économiques mondiales de 1826 et de 1857. Le grave ébranlement de l'économie mondiale en 1873 et la crise de spéculation excessive de 1882 sont également décrits en détail. Quant au siècle actuel, il trouve sa place marquée dans le rappel des crises de 1901 et de 1907. Ce que la banque recherche avant tout dans son étude, ce sont les jugements que les contemporains ont portés sur les crises économiques dont ils ont été témoins. Et ce qui s'y retrouve tout le temps avec la même étonnante uniformité, c'est l'opinion que la dépression actuelle est la plus grave que l'on ait jamais vue. Un autre enseignement qui se dégage de cette étude, c'est que la facilité avec laquelle le monde oublie les leçons du passé et l'insuffisance humaine sont à l'origine de toutes les crises; c'est pourquoi elles ne nous seront jamais complètement épargnées à l'avenir. Les écarts et les excès que cette insuffisance et cette imperfection font commettre en temps de grande prospérité économique, c'est à la crise suivante qu'il appartient de les éliminer comme un purifiant orage et de créer ainsi le sol nourricier pour une économie régénérée.

AUTOMOBILISME

La coupe des Alpes

Ce matin, jeudi, a commencé, à Munich, l'épreuve d'endurance de la coupe des Alpes. Cette course de six jours réunit cette année 107 concurrents dont 7 équipes et 86 individuels se répartissant comme suit : Angleterre 41, Allemagne 36, Suisse 7, Autriche 6, Tchécoslovaquie 5, Italie 3, Pays-Bas 3, Hongrie 1, France 1, etc. La Suisse est représentée par MM. Couchet, Genève, sur Amicar; Savary, Yverdon, sur Willys-Knight; Tourneur, Lucerne, sur Talbot; Züst, Lausanne, sur M. G.; Schoiten, Berne, sur Lancia-Dilambda; Wagner, Zurich, sur Mercedes-Benz; Probst, Oberrieden-Zurich, sur Horch.

La réception des véhicules a eu lieu à Munich, mardi et hier, mercredi. Les six étapes sont les suivantes : 1^{re} étape, 28 juillet : Munich-Merano, par le Tauern et le Katchberg, 568 km.; 2^{me} étape, 29 juillet : Merano-Merano, soit le circuit des Dolomites, 406 km.; 3^{me} étape, 30 juillet : Merano-Saint-Moritz, avec une côte contrôlée au Stelvio (32 km. de moyenne), 339 km.

A Saint-Moritz, repos de 36 heures pour repartir le 31 juillet, à minuit, pour la 4^{me} étape, Saint-Moritz-Stresa. Les concurrents auront à franchir le col de la Bernina et le Splügen pendant la nuit, 347 km.; 5^{me} étape, 2 août : Stresa-Grenoble, par le Petit-Saint-Bernard (côte contrôlée), puis le Galibier, 516 km.; 6^{me} étape, 3 août : Grenoble-San-Remo, par le col d'Allos et la Turbie, 422 km., soit au total 2598 km. de routes de montagne.

LES SPORTS

Le tour de France cycliste

Hier, mercredi, s'est disputée la dix-septième étape du tour de France cycliste : Strasbourg-Metz (165 km.), par Saverne, Sarrebourg, Château-Salins.

Voici les résultats : Classement de l'étape : 1. Di Paco, 5 h. 38 m. 35 sec.; 2. Loneke; 3. Antenen; 4. Lapébie; 5. Spéicher; 6. Viarengo; 7. Frantz; 8. à égalité, 45 coureurs, parmi lesquels les frères Büchi et Erne; 59. Alfred Bula; 60. Wanzentried.

Classement général : 1. Leducq, 127 h. 5 m. 12 sec.; 2. Stoppel, 127 h. 23 m. 15 sec.; 3. Camusso; 4. Pesenti; 5. Borduel; 6. Ronsse; 12. Albert Büchi; 30. Antenen; 36. Alfred Büchi; 42. Bula; 55. Erne; 60. Wanzentried. Classement par équipes : 1. France, 383 h. 2 m. 28 sec.; 2. Italie; 3. Belgique; 4. Allemagne; 5. Suisse.

Aujourd'hui, jeudi, dix-huitième étape : Metz-Charleville (159 km.), par Longuyon et Sedan. En 1931, la vitesse moyenne a été de 31 km. 617.

Demain, vendredi, Charleville-Malo (270 km.). Samedi, Malo-Amiens (214 km.). Enfin, dimanche, Amiens-Paris (154 km.).

Paris-Strasbourg à pied

Hier après midi, mercredi, à 1 h., 68 concurrents de Paris-Strasbourg à la marche (sur 76 inscrits) se sont mis en route.

On a noté la présence du vétéran suisse Linder, vainqueur de l'épreuve en 1926 et 1927; de Louis Godard, vainqueur en 1928, 1929 et 1931, et enfin de Roger Marceau, vainqueur en 1930 et détenteur depuis lors du record de l'épreuve (69 h. 44 m. 44 sec.).

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

†
Madame Ernest Michel-Meyer; Mademoiselle Anny Michel; Monsieur Walter Michel; Monsieur Alfred Michel; Monsieur Ernest Michel; Monsieur Gaston Michel; et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ernest MICHEL

conseiller communal
député au Grand Conseil

leur cher époux, père et parent, décédé à Fribourg, le 26 juillet, à l'âge de 62 ans, muni des sacrements de l'Église.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Pierre, vendredi 29 juillet, à 9 heures.

Départ du domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3, à 8 h. 30.
On est prié de ne pas faire de visites.

†
La Commission de banque et la Direction de la BANQUE POPULAIRE SUISSE, à Fribourg

font part du décès de

Monsieur Ernest MICHEL

vice-président de la Commission de banque

Elles conserveront un fidèle souvenir de ce dévoué collaborateur.

L'office d'enterrement sera célébré vendredi, 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre. Départ du domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3, à 8 h. 30.

†
Les employés de la maison Ernest Michel, matériaux de construction

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ernest MICHEL

leur cher et regretté patron

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre. Départ du domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3, à 8 h. 30.

†
La Société des artilleurs fribourgeois

font part du décès de

Monsieur le Capitaine Ernest Michel

son très regretté président d'honneur, fondateur de la société et père de son dévoué président

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre. Rendez-vous des sociétaires, à 8 h. 15, au local : Tête-Noire.

Tenue : officiers et sous-officiers sup., casquette; troupe, képi ou casque.

†
Le Conseil communal de la ville de Fribourg

a le pénible devoir de faire part au Conseil général et à toutes les commissions communales et bourgeoises du décès de

Monsieur Ernest MICHEL

conseiller communal
directeur de la Régie des copropriétés bourgeoises

et les prie d'assister aux obsèques qui auront lieu vendredi 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3; départ du convoi funèbre : 8 h. 1/2.

†
L'Association fribourgeoise du Commerce de détail

font part du décès de

Monsieur Ernest MICHEL

ancien président

et prie ses membres d'assister à l'office d'enterrement qui aura lieu, vendredi, 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre. Départ du domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3, à 8 h. 1/2.

†
L'Orchestre de la Ville de Fribourg

font part du décès de

Monsieur Ernest MICHEL

membre passif

et prie ses membres de bien vouloir assister à l'office d'enterrement, qui aura lieu vendredi, 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre. Départ du domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3, à 8 h. 30.

†
La Société fribourgeoise du Commerce et de l'Industrie

font part du décès de

Monsieur Ernest MICHEL

membre actif

et prie ses membres d'assister à l'office d'enterrement qui aura lieu, vendredi, 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : Tivoli, 3, à 8 h. 1/2.

†
Le Cercle catholique de Fribourg

font part du décès de

Monsieur Ernest MICHEL

député au Grand Conseil
et conseiller communal,
membre actif

et prie ses membres d'assister à l'office d'enterrement qui aura lieu vendredi, 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : Tivoli, 3, à 8 h. 30.

†
Les entreprises électriques fribourgeoises à Fribourg

font part du décès de

Monsieur Ernest MICHEL

membre de leur conseil d'administration

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3, à 8 h. 30.

†
La Société des commerçants section de Fribourg

font part du décès de

Monsieur Ernest MICHEL

conseiller communal,
membre actif

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3, à 8 h. 30.

†
La Société suisse des voyageurs de commerce, section de Fribourg,

font part du décès de son regretté membre actif

Monsieur Ernest MICHEL

L'office d'enterrement aura lieu, vendredi, 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3, à 8 h. 30.

†
La Chambre des pauvres de la ville de Fribourg

font part du décès de

Monsieur Ernest MICHEL

conseiller communal
président de la Chambre des pauvres

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3, à 8 h. 30.

†
La Société des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg

font part du décès de

Monsieur Ernest MICHEL

conseiller communal
membre passif

Les membres sont priés d'assister aux obsèques, qui auront lieu vendredi 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre. Départ du domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3, à 8 h. 30.

Faire-part Catalogues Thèse
EN VENTE aux Librairies St-Paul FRIBOURG

†
La Société fribourgeoise des arts et métiers

font part du décès de son regretté membre actif

Monsieur Ernest MICHEL

conseiller communal et député

et prie ses membres d'assister à l'office d'enterrement, qui aura lieu vendredi 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3, à 8 h. 30.

†
La Société des tramways de Fribourg

font part du décès de

Monsieur Ernest MICHEL

membre du conseil d'administration

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3, à 8 h. 30.

†
La « Mutuelle »

font part du décès de

Monsieur Ernest MICHEL

conseiller communal
son regretté membre passif

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 29 juillet, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : avenue de Tivoli, 3, à 8 h. 30.

†
Madame Clotilde Mollard et sa fille, à Sidi-Bel-Abbès; M. et Mme Julien Mollard, à Noréaz; M. et Mme Pierre Giacomotti et leurs enfants, à Grandcour; M. et Mme Raymond Mollard et leurs enfants, à Torny; M. et Mme Albert Mollard et leurs enfants, à Noréaz; M. et Mme César Mollard et leurs enfants, à Fribourg; M. et Mme Henri Mollard et leurs enfants; M. et Mme Alphonse Mollard et leurs enfants; à Guin, ainsi que les familles parentes et alliées font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Oscar MOLLARD

adjudant-chef en retraite, décoré de la médaille militaire, croix de guerre, garde général des eaux de la Mekerra

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Sidi-Bel-Abbès, à l'âge de 41 ans, muni des sacrements de l'Église.

L'office de Requiem sera célébré, à l'église de Saint-Jean, le 30 juillet, à 8 heures, à Fribourg.

†
L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Pierre ANDREY

aura lieu, vendredi, 29 juillet, à 9 h. 1/2, à Villars-sur-Glâne.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A.
FRIBOURG
Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

CAPITOLE
Ce soir, à 20 h. 30
Reprise du merveilleux film sur la Légion étrangère
LE SERGENT X
avec IVAN MOSJOUKINE

CINEMA
ROYAL
Ce soir, dernière représentation de la délicieuse comédie
Un homme en habit
TARIF RÉDUIT

BONDELLES
Vendredi MATIN, GROS ARRIVAGES
PROFITEZ
AU FAISAN DORÉ
J. Aellen
15, rue du Tir
Téléphone 9.37 Fribourg

NOUVEAUTÉ
R. Piacentini
L'Ave Maria avec Bernadette
FRIBOURG
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38

POUR LES COURSES
POUR LE MÉNAGE!
Salami de Milan
extra, garanti d'origine
Vous pouvez en avoir vendredi et samedi
aux prix exceptionnels de Fr. 1.50 à 3.—
la pièce
aux magasins GAUMES frères.
primeurs
Avenue de la Gare, 5, rue de Lausanne, 57
PROFITEZ de cette SUPERBE OCCASION!

Papiers peints
bon marché 24
chez Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8,
Fribourg. Téléphone 7.00.

Docteur
Bernard MULLER
absent
DU 1er AOÛT
AU 1er SEPTEMBRE
Vente juridique
(1res enchères)
L'Office des poursuites
de la Sarine vendra, le
samedi 30 juillet, à 11 h.,
au domicile de Jungo Joseph,
à Grolley: 3 porcs,
2 harnais, 1 char, 1 divan,
1 armoire, 1 pendule, 1
commode, 1 broquette, etc.

ON DEMANDE
une
Personne
de 20 à 35 ans, connaissant
la cuisine et les travaux
du ménage. Bons
gages.
S'adresser à Publicitas,
Bulle, sous P 2436 B.

ON DEMANDE
à reprendre, éventuellement
à acheter, pour tout
de suite ou date à convenir.
CAFÉ-RESTAURANT
ou hôtel à la campagne
si possible avec grange
scurie et un peu de terre.
Offres écrites sous
P 7510 B, à Publicitas,
Fribourg.

Bassines
à confitures
34 cm. — 36 cm.
à Fr. 15.— 20.— net.
E. WASSMER, S. A.,
FRIBOURG.
On demande une
Personne
de toute confiance et d'un
certain âge, pour faire le
ménage d'une personne
seule et s'occuper du jardinage.
Entrée au plus tôt.
S'adresser sous chiffres
P 13463 F, à Publicitas,
Fribourg.

Photo
Confiez vos films à développer
au spécialiste
A. Schnell
Place Saint-François, 6
LAUSANNE
Expédition gratuite de
modèles exécutés dans
ses laboratoires. 353-6 L.
Vente juridique
(1res enchères)
L'Office des poursuites
de la Sarine vendra, le
samedi 30 juillet, à 11 h.,
à son bureau: 1 montre
en or pour dame. 13464

'Lido'
La ceinture pour le bain
7.90
'Lido'
Le soutien-gorge pour le bain
3.50
sont indispensables
pour les dames fortes
Aux
Corsets élégants
69, rue de Lausanne,
Fribourg. Téléph. 11.11.

de bonnes
ADRESSES

 Papeterie. Articles de bureau. J. LABASTROU r. de Lausanne 54, tél. 4.68	 Lingerie pour dames HENSELER-GOTTING r. de Lausanne 82, tél. 350	 Dames — Messieurs AU CHIC TAILLEUR Felschlinet Gummy, r. Grimoux, 12	 Articles de ménage MARSA S. A. Grand'places. Tél. 7.08	 Bas et lingerie de dames Chemises et cravates AU PETIT PARIS	 Linoléums et tapis MARCEL CHIFFELLE R. de Romont, 31 t. 11.67
 LIBRAIRIE de l'UNIVERSITÉ r. de Romont, 16, tél. 5.18	 P. BERSWYL, coiffeur r. de la Banque, 22. Tél. 12.65	Une bonne paire de chaussures de MONTAGNE s'achète chez KURTH		 Confections pour dames H. SIDLER r. des Epouses, 143	 FOURRURES AU RENARD ARGENTE M. Mauvilly, r. Romont, 28
 Parapluies, Chapeaux. CHAPALEY - BRUGGER r. de Lausanne 20, tél. 21.	 Voitures d'enfants Eichenberger frères, S. A. Place de la Gare, Tél. 9.85.			 CHEMISÈRE-LINGERIE Ch. COMTE r. de Lausanne, 46, tél. 7.76	 Vélos. — Motos. Eichenberger frères, S. A. Place de la Gare, tél. 9.85.
 Photo. — Optique. E. YANTZ r. de Romont, 11, tél. 82.	 Meubles R. BRUGGER E. du Pont Suso, 109 Stalden, 7	 Articles de sports HAYMOZ frères Avenue de Pérolles, 8	 Confiserie. — Tea Room. E. LEIMGRUBER Av. de la Gare, 35, tél. 183	 Chaussures KURTH r. de Lausanne, 50, et 2.	 Grand Café-Restaurant DES CHARMETTES Jardin. — Concert permanent.

LE CABINET DENTAIRE
du
Dr. Grobety
sera fermé
du 1er au 16 août
Repasseuse
expérimentée, accepte travail
à la journée.
S'adresser sous chiffres
P 13445 F, à Publicitas,
Fribourg.

Ville de Fribourg
TRAVAUX EN SOUMISSION
Le Conseil communal met en soumission la
fourniture des bancs d'école, tables chaises,
tableaux noirs et mobilier des vestiaires de
la nouvelle école de l'Auge aux Neiges.
Sont admis à soumissionner les fournisseurs
domiciliés sur la place de Fribourg depuis
6 mois au moins et y payant les impôts.
Les intéressés peuvent prendre connaissance
des plans, cahier des charges et formulaires
de soumission, dès lundi 1er août, de 10 à
12 heures, au bureau des architectes sus-
signés, Pérolles, 91.
Les soumissions portant la suscription
« Mobilier scolaire » devront être retournées
sous plis cachetés au secrétariat de l'Edilité,
jusqu'au lundi, 8 août, à 11 heures; heure à
laquelle elles seront ouvertes en présence des
soumissionnaires. 13439
Les soumissions parvenant après l'heure
sus-indiquée ne seront pas ouvertes et retournées
à l'expéditeur.
Job, Genoud, Cuony,
arch. dipl., Pérolles.

Articles à stériliser
E. Wassmer S. A.
Fribourg
Bocaux à stériliser I^o
complets avec ressort.
litres 1/2 3/4 1 1 1/2 2
à Fr. 0.95, 1.10 1.20 1.35 1.50
RABAIS PAR 25 PIÈCES.

Dans une dizaine de jours plus de cheveux gris!
par l'emploi du Rechin idéal + marque déposée + une Eau limpide,
inoffensive, qui rend dans env. 10 jours aux cheveux gris leur couleur
primitive, contre pellicules et chute des cheveux.
Quantités de certificats! n'employez que le Rechin composé; l'effet est
Succès infaillible surprenant. Prix: Fr. 3.85; cure, 5.35. Force III
pour cas trop avancés, 7.50.
Seul à la Parfumerie J. Koch, rue de Rive, 2, Genève. Envoi contre remboursement.
(Indiquez si c'est contre chute ou grisonnement.)

AUTO
A VENDRE une auto
Fiat 509, 2 places, toute
révisée, en parfait état
Assur. et immôts payés.
Prix: Fr. 1.800.—
S'adresser sous chiffres
P 46938 F, à Publicitas,
Fribourg.

A LOUER
tout de suite, appartement
de 3 chambres et cuisine,
cave, galeries, buanderie,
eau et électricité. Jardin
à volonté. 13423
S'adresser chez M. Beve-
ter, Bellevue, 52. 13423

OCCASIONS
A vendre quelques lits en fer,
chez Fr. Bopp, maison d'ameublements,
rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone 7.63.

KURTH, FRIBOURG, 51, rue
de Lausanne
Département expédition
Soul. travail, fort ferr., 1/2 soufflet, s. cout. derr., N^o 40-47 Fr. 12.80
Soul. travail, fort ferrage, 1/2 soufflet, empeigne » » Fr. 15.80
Soul. militaires, fort ferr., très forts, empeigne, » » Fr. 16.80
Soul. militaires, faç. ord., empeigne, très avant, » » Fr. 16.80
Bottines de dimanche, cuir box, 2 semelles, » » Fr. 11.80
Bottines de dimanche, cuir box, doublés peau, » » Fr. 13.90
Bottines sport, cuir chromé, s. bouts, Fr. 21.50 » » Fr. 16.80
Bottines sport, cuir chromé, av. bouts, Fr. 21.50 » » Fr. 19.80

Représentant
demandé pour canton de
Fribourg. Clientèle: épi-
ciers. Ecrire sous chiffres
T 66897 X, à Publicitas,
Genève.
A vendre, faute d'emploi, une
jument
de 15 ans, à deux mains
et de toute confiance.
S'adresser sous chiffres
P 46922 F, à Publicitas,
Fribourg.
Représentant
Nous demandons, pour
Fribourg et environs, un
représentant capable et
ayant de nombreuses relations,
pour le placement
de nos meubles spéciaux
et agencements de magasins
pour tous commerces.
— Adresser offres à
Case postale 11004, Saint-
François, Lausanne.

POTAGERS A GAZ
Senking — Eskimo — Sarina
E. Wassmer S. A.
FRIBOURG

Forge à louer
La commune d'Arconciel offre à louer, de
gré à gré, sa forge communale, en partie
meublée. 13443
Pour visiter et traiter, s'adresser à M. Nasel
Joseph, syndic.
Vente juridique Fromage gras
(2mes enchères)
L'Office des poursuites
de la Sarine vendra, le
samedi 30 juillet, à 16 h.,
au domicile de Mouillet
Jean, maçon, à Rossens:
1 pendule, 1 table de nuit,
1 char à bras. 13466
A VENDRE
jolie propriété agricole, à
Vulbens, canton St-Julien
(Haute-Savoie), 8 hectares
terres labourables, prai-
ries et bois, très nom-
breux arbres fruitiers.
Maison hab. et exploité,
bon état. — Facilités de
paiement. — S'adresser:
J. Burnad, Chevrière par
Vulbens (Haute-Savoie).

A VENDRE
en Gruyère, au bord de la
route cantonale,
PROPRIÉTÉ RURALE
d'une quarantaine de pos-
ses, avec toutes les faci-
lités d'exploitation.
S'adresser à MM. Reich-
len & Cie, banquiers, à
Pully. 45-11 B.
George Fonsegrive
par Paul Archambault
Prix: Fr. 275.
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

Voilà

qui est bon marché!

d'acheter

Maintenant

la

confection

et les

Chapeaux

KNOPF

ROBES DE DAMES

2.- 4.- 5.- 8.-

12.- 16.- 20.- 28.-

Manteaux mi-saison

29.= 35.= 39.= 49.= 59.=

CHAPEAUX

DAMES ET ENFANTS

2.- 3.- 4.- 5.- 7.- 8.-

Voyez nos devantures

Poissons frais

BONDELLES, BROCHETS, PERCHES, PALÉES, etc.
TRUITES DE NOTRE ÉLEVAGE
POISSONS DE MER DE TOUTES SORTES

Arrivages journaliers.

Frigorifique moderne.

Pisciculture MARLY, Tél. 13,24

SERVICE A DOMICILE

Les commandes peuvent être remises au magasin Lipp, avenue de la Gare, Fribourg. 185-1

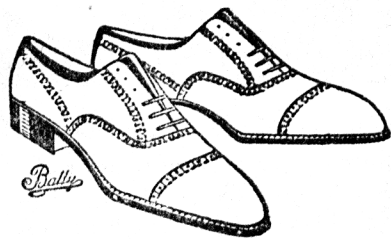


POISSONS frais - Bas prix
GRANDE VENTE - Profitez

VENDREDI MATIN

Superbe CABILLAUD danois, COLIN français extra blanc, FILET frais, SAUMON frais, RAIE ; BONDELLES DE NEUCHÂTEL, SOLES FRAICHES, TRUITES VIVANTES, etc. MARCHANDISE de toute première fraîcheur et qualité.

Service à domicile Expédition
Pour les personnes éloignées, prière de se servir à notre banc, aux Cordeliers.
Nos installations modernes nous permettent de vendre du poisson de mer de première fraîcheur durant toute la saison chaude.



MESSIEURS & JEUNES GENS

Profitez du dernier jour ;

savez-vous que nous vous offrons à notre

Liquidation partielle

dans nos séries à 19.80 18.80 à 16.80

des RICHELIEU et des MOLIERE qui ont coûté de Fr. 25.- à Fr. 35.-

SEULEMENT DES ARTICLES DE QUALITÉ
Y COMPRIS LA CÉLÈBRE MARQUE « WORLD SHOË »

chez

DOSSENBACH

AUX ARCADES

FRIBOURG

Vente au comptant.

Voyez nos vitrines

Notre installation moderne nous permet d'exécuter du
SCIAGE ET RABOTAGE A FAÇON
dans les délais les plus courts. 172-12
WINCKLER et C^{ie} S. A.
FRIBOURG. Téléphone 2.08.

Vente de 20 cerisiers

samedi, 30 courant. Rendez-vous à 2 heures, à Villarsel-s-Marly, ancienne ferme Zimmermann. Par commission : A Frossard.

R. Martin

méd. dentiste

ABSENT

Reprendra ses consultations le 22 août.



Sacs à gelée

à Fr. 2.50.

E. WASSMER S. A.

GENDARMES

Fr. 4.80

les 20 paires, 1/2 port payé.

CHEVALINE, MARTIGNY

Téléphone 278

Pour ferme située à 15 km. de Genève, 40 ha., on demande 30882

un métayer

ayant famille nombreuse. Excellentes terres très faciles à cultiver et beau cheptel. Libre au 1er novembre. — B. de Tonnac, Versoignes par Gex (Ain).

Chalet

solidement bâti

Cause de départ sera vendu aux enchères publiques mon chalet de Rueyres-Saint-Laurent (Fribourg), le 30 juillet, dès 2 heures, sur place, 800 mètres d'altitude, 1 pose 1/2, 10 chambres, dont 5 meublées, caves, bûcher, grange, garage, verger, jardin potager. Endroit recommandé pour la santé. Facilités de paiement. Affaire intéressante. Pas d'impôt communal. CHARDONNENS, Rueyres-Saint-Laurent.

Les Epiceries

CH. PETITPIERRE, S. A.

NOS VINS de table

livrés en litres bouchés

verre non compris :

VINS ROUGES

Espagne, vin de table	Fr. —85
Montagne d'Espagne supérieur	» 1.15
Rosé d'Espagne, frais, et corsé	» 1.20
Vin d'Alicante, chargé et aromatisé	» 1.20
Vin français de Corbières, sec	» 1.30
Vin français du Minervois, agréable	» 1.30
Vin français du Roussillon, généreux	» 1.30
Vin d'Algérie	» 1.30
Beaujolais	» 1.75
Bourgogne vieux	» 1.60
Bordeaux, Petites Côtes	» 1.90
Mâcon vieux	» 1.65
Saint-Georges	» 1.40
Médoc Litrac	» 2.10
Saint-Estèphe	» 2.30
Saint-Emilion	» 2.50
Vin italien « Castel del Monte »	» 1.25

VINS BLANCS

Espagne, vin de table	» —85
Espagne supérieur	» 1.20
Italie, sec	» 1.25
Vin français Sauveterre	» 1.35
Mâcon blanc	» 1.70
La Côte	» 1.30
Neuchâtel	» 1.60
Fendant du Valais	» 1.75

Escompte 5 %

Rabais importants par quantités.